

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°_050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023 DU 12 JUIN 2023 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR- FC) MINTP

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu des Partenaires techniques et Financier, différents accord de prêt en vue de financer un certain nombre des Programmes/Projet et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces Prêts pour effectuer les paiements attendus au titre de la « conclusion d'un accord-cadre pour l'Acquisition des fournitures de bureau à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) pour une durée de vingt-quatre (24) mois, soit douze (12) mois pour la tranche ferme et douze (12) mois pour la tranche conditionnelle.»

2. Participation et origine

La consultation est ouverte gratuitement aux prestataires exerçant dans le domaine des **Fournitures de Bureau** et répondant aux critères de qualification indiqués dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être consulté aux

heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés, pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Les Offres doivent être déposées en huit (08) exemplaires (dont un (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique), à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, au plus tard deux semaines à compter de la date de publication du présent avis, à 10 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 050/DC/MINTP/CSPM-PFC/2023

EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC) »

A N'OUVRIR UNIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

L'adresse de dépôt des cotations est :

Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément à la Cellule des Appels d'Offres située à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment abritant l'Inspection Générale) derrière l'Hôtel des Députés porte 210.

5. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint, en présence des représentants des Prestataires qui souhaitent assister à l'ouverture le 06 JUILLET 2023, à **11 heures**.

YAOUNDE Le 12-06-2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel